



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

Cession du matériel, du mobilier et de l'outillage au CFA Gaston BARRE

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98482

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Enseignement Secondaire et Supérieur

**Cession du matériel, du mobilier et de l'outillage au CFA Gaston
BARRE**

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Afin d'optimiser la formation de ses apprentis, le Centre de Formation pour Apprentis Municipal (CFA) de Niort a régulièrement acquis du matériel, du mobilier et de l'outillage.

Ce CFA fonctionnant au lycée Gaston Barré, les équipements ont été mis à disposition de cet établissement d'enseignement.

Je vous rappelle que depuis le 1er janvier 1998, la gestion du CFA est assurée par le lycée Gaston Barré (information qui vous a été communiquée lors de la séance du 20 janvier dernier).

Dans le but d'assurer la continuité du fonctionnement de ce CFA et, compte tenu des éléments mentionnés ci-dessus, je vous propose de céder à titre gratuit le matériel, le mobilier et l'outillage dont la liste est jointe en annexe, au CFA Gaston Barré.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette cession de matériel, mobilier et outillage aux conditions précitées,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout acte afférent.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)